

B 799
Joseph Cechille
Girard Kirouac

Le vingt quatre decembre mil neuf cent dix, nous, pretre soussigné, avons baptisé
Joseph Cechille Girard né la veille
fils légitime de Joseph Kirouac, cordonnier
qui — a — signé, et de Marie Boutet de cette paroisse.
Le parrain a été Cechille Poulin, tanneur, grand oncle
de l'enfant de cette paroisse qui ne a pas signé
et la marraine, son épouse, Marie Pichet
qui ne a pas signé. Lecture faite.

Joseph Kirouac

J. Z. Bernier curé.

B 800
J. Noel a. J. Paul
Roux

Le vingt cinq decembre mil neuf cent dix, nous, pretre soussigné, avons baptisé
Joseph Noiflangue Paul né la veille
fils légitime de Joseph Roux, épicier
qui — a — signé, et de Alphida Dion de cette paroisse.
Le parrain a été Elzéar Dion, oncle de l'enfant
de cette paroisse qui — a — signé
et la marraine, Rebecca Brindamour, tante de l'enfant
qui — a — signé. Lecture faite.

Rebecca Brindamour
Joseph Roux
Elzéar Dion

J. C. Tessier curé.

B 801
Noela M. Wilhelmine
Grenier

Le vingt cinq decembre mil neuf cent dix, nous, pretre soussigné, avons baptisé
Noela Marie Wilhelmine née la veille
fille légitime de Philippe Grenier, cordonnier
qui — a — signé, et de Obeline Trouin de cette paroisse.
Le parrain a été Narcisse Gosselin, cousin de l'enfant
de Jacques Fortier qui — a — signé
et la marraine, Roseanna Verret épouse du parrain
qui — a — signé. Lecture faite.

Roseanna Verret
Narcisse Gosselin
Philippe Grenier

J. C. Tessier curé.

B 802
M. Alma & Noela
Gendreau

Le vingt cinq decembre mil neuf cent dix, nous, pretre soussigné, avons baptisé
Marie Alma & Noela née la veille
filles légitimes de Adolphe Gendreau, couvreur
qui — a — signé, et de Alphida Babin de cette paroisse.
Le parrain a été Pierre Gendreau, oncle de l'enfant
de cette paroisse qui — a — signé
et la marraine, Alma Legare, tante de l'enfant
qui — a — signé. Lecture faite.

Alma Legare
Pierre Gendreau
Adolphe Gendreau

J. C. Tessier curé.